

Conseil du 16^{ème} arrondissement

Séance du 12 juillet 2010

Le lundi 12 juillet deux mil dix, à onze heures, les membres du Conseil d'arrondissement se sont réunis dans la Salle des Mariages de la Mairie du 16^e arrondissement, conformément à l'article L.2511-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. Claude GOASGUEN, Mme Laurence DREYFUSS, Mme Véronique BALDINI, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Grégoire CHERTOK, M. Pierre GABORIAU, M. Yves HERVOUET des FORGES, Mme Marie-Thérèse JUNOT, M. Jacques LEGENDRE, M. Marc LUMBROSO, Mme Ijab KHOURY, Mme Dominique ROUSSEAU, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, Mme Marie-Laure HAREL, Mme Valérie HOFFENBERG, M. Pierre AURIACOMBE, M. David ALPHAND, Mme Hélène ZWANG, M. Aurélien de SAINT-BLANCARD, M. Gérard GACHET, Mme Julie BOILLOT, M. Jérémie REDLER, Mme Caroline KOVARSKY, M. Edouard FUSSIEN.

Absents ayant donné procuration :

Mme Danièle GIAZZI, M. Emmanuel MESSAS, Mme Nicole MONIER, M. Bernard DEBRE, Mme Sylvette DIONISI, Mme Marie-Caroline BRASSEUR, M. Jean-Pascal HESSE, Mme Dominique BAIGUINI.

Etaient excusés :

Mme Valérie SACHS, M. Eric HELARD, M. Jean-Yves MANO, Mme Ghislaine SALMAT, M. Thomas LAURET, M. Etienne de GIBON, Mme Béatrice LECOUTURIER.

Ordre du jour

- Election d'un nouvel adjoint

Le quorum étant atteint, le Maire du 16^{ème} arrondissement explique que la convocation de ce conseil fait suite à la ratification par le Préfet de la démission de Laurence DREYFUSS de son mandat d'Adjoint au Maire d'Arrondissement compte tenu de son élection au Conseil de Paris. Il souhaite l'en remercier.

Il ajoute que les articles du Code Général des Collectivités Territoriales seront appliqués pour remplacer Laurence DREYFUSS qui sera chargée d'une délégation en qualité de Conseiller de Paris, dans la mesure où plusieurs Conseillers de Paris sont également délégués dans cet arrondissement.

La convocation de ce Conseil d'Arrondissement doit permettre l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire du 16^{ème} arrondissement. M. GOASGUEN annonce les procurations qui sont parvenues : Danièle GIAZZI qui donne procuration à Claude GOASGUEN, Bernard DEBRE à Pierre GABORIAU, Sylvette DIONISI à Véronique BALDINI, Emmanuel MESSAS à Dominique ROUSSEAU, Nicole MONIER à Laurence DREYFUSS, Marie-Caroline BRASSEUR à Marie-Thérèse JUNOT, Jean-Pascal HESSE à Pierre AURIACOMBE et Dominique BAIGUINI à David ALPHAND.

En l'absence de questions, il va être procédé à l'élection de l'Adjoint pour laquelle une candidature est annoncée, celle de Gérard GACHET, jusqu'alors délégué pour les questions de sécurité. Claude GOASGUEN précise qu'il a l'intention, s'il est élu bien entendu, de lui donner la délégation de la sécurité pour des raisons qui, hélas, lui paraissent impératives car le climat dans le sud de l'arrondissement se détériore lentement mais sûrement. Cette situation très tendue qui naît d'un problème de sécurité, d'immigration mal maîtrisée, d'affaires, de conflits politiques, de crises économiques avec des personnes qui sont dans de graves difficultés, fait que malheureusement, les problèmes sont prévisibles et vont prendre de plus en plus de dimension à Paris, y compris le 16^{ème} arrondissement ; Claude GOASGUEN est lucide, il sait que le 16^{ème} arrondissement n'a rien à voir avec le 18^{ème} ou le 19^{ème} arrondissement mais il ne tient pas à laisser les choses déraiper comme dans le 15^{ème}.

C'est la raison pour laquelle il propose donc Gérard GACHET, comme candidat à la candidature, tout en ajoutant que bien entendu, les candidatures sont libres et par conséquent, quiconque souhaite être candidat peut se présenter.

En l'absence d'autre candidature, il va être procédé à l'élection à bulletin secret. Les deux plus jeunes élus de l'assistance seront scrutateurs, il s'agit d'Aurélien de SAINT BLANCARD et de Marie-Laure HAREL.

Il est procédé à l'appel des élus.

M. GOASGUEN annonce les résultats.

➤ Nombre de bulletins :	31
➤ Bulletins blancs et nuls :	5
➤ Nombre de suffrages exprimés :	26
➤ Majorité absolue :	16

M. Gérard GACHET est proclamé élu par 26 voix.

Claude GOASGUEN le félicite et l'invite à dire quelques mots.

M. GACHET remercie Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers pour cette preuve de confiance. Ayant été, dans une vie antérieure, Adjoint dans un arrondissement ayant de gros problèmes de sécurité à savoir dans le 19^{ème} arrondissement, il y a quelques années, il sait combien un poste d'adjoint est utile pour bien exercer une délégation. Il précise ce qui l'attend dans le 16^{ème} dans le domaine de la sécurité, d'une part, sur le plan théorique avec le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance qui se tiendra à l'automne et d'autre part, sur le plan pratique, compte tenu de l'évolution difficile dans certains quartiers, notamment dans le sud de l'arrondissement. Il pense que cette marque de confiance sera très utile pour remplir au mieux la délégation qui lui est confiée et promet de s'efforcer d'être digne de cette confiance.

M. GOASGUEN le remercie et, avant de terminer ce conseil, demande s'il y a des questions diverses ; enfin, il remercie le personnel de la mairie qui a préparé la salle dans des conditions difficiles.

La séance est levée à 12 heures.